

Située dans le département de la Seine Saint Denis, la Ville de Villepinte, forte de ses 38 200 habitants, s'inscrit dans la dynamique de développement de la Métropole du Grand Paris, au sein de l'Établissement Public Territorial Paris Terres d'Envol. Située au croisement des trois départements, Seine-Saint-Denis, Seine et Marne et Val d'Oise, notre collectivité est en pleine expansion économique autour de la zone Aérolians, du Parc International des Expositions de Villepinte et de l'aéroport international Roissy-Charles-de-Gaulle.

La Ville de Villepinte recrute

Un agent de police municipale (H/F)

La Direction de la Police Municipale veille au bon ordre, à la tranquillité, à la salubrité publique et à la protection des Personnes et des biens. Cette direction est composée de 77 agents tels que des opérateurs vidéo, des agents de surveillance de la voie publique, des agents Parcs et Jardins, des agents Point Ecole, des agents administratifs et **des policiers municipaux**.

Missions

Placé sous l'autorité du Chef de Brigade, vos missions sont les suivantes :

- Lutter contre la délinquance et assurer la sécurité des personnes et des biens,
- Rechercher, qualifier et relever les infractions,
- Veiller au respect du stationnement et gérer la circulation routière,
- Faire respecter les arrêtés municipaux,
- Veiller au bon déroulement des manifestations publiques,
- Accueillir, renseigner et diriger le public,
- Effectuer des patrouilles pédestres,
- Rendre compte aux responsables hiérarchiques de tout crime, délit ou contravention,
- Faire appliquer la réglementation des marchés,
- Assurer la coopération avec l'ensemble des partenaires de la sécurité publique,
- Participer aux coordinations chargées des plans de surveillances et d'intervention,
- Veiller au suivi des missions,
- Assurer la liaison radio avec le poste de commandement,
- Assurer la relation directe avec la population, les acteurs de la vie économique et sociale, les transporteurs de personnes, le milieu associatif et les services municipaux
- Consigner l'activité quotidienne.

Contraintes

- Port de l'uniforme et des équipements de protection individuelle obligatoires.
- Présence sur la voie publique par tout temps.

Conditions de travail

- Travail en brigade,

- Port de l'armement de catégorie B et D (Pistolet 9mm ; Matraque Télescopique ; Pistolet à impulsion Electrique ; Bombe Lacrymogène ; Flashball)
- Soumis à un double agrément et à une assermentation,
- Permis B obligatoire.
- Entraînement régulier aux gestes techniques et professionnels d'intervention.

Profil

Vous connaissez bien le métier de Policier Municipal et avez déjà exercé avec armement (FPA recommandée)

Savoir-être :

- ✓ Vous avez le sens aigu du service public.
- ✓ Votre discrétion, votre rigueur et votre disponibilité sont des qualités qui vous sont reconnues.
- ✓ Vous savez instaurer une communication aisée avec les partenaires extérieurs.
- ✓ Vous avez le sens des relations humaines et savez gérer les conflits.
- ✓ Vous êtes dynamique et avez l'esprit d'équipe.
- ✓ Vous savez prendre des initiatives.

Savoir-faire :

- ✓ Vous respectez votre hiérarchie à laquelle vous savez rendre compte.
- ✓ Vous respectez le code de déontologie et le règlement intérieur ainsi que l'obligation de réserve et le secret professionnel. .
- ✓ Vous avez une bonne connaissance des institutions, des lois et règlements en matière de sécurité.
- ✓ Vous connaissez les problématiques locales de sécurité.
- ✓ Vous maîtrisez la topographie de la commune.
- ✓ Vous avez la faculté de mettre à jour régulièrement vos connaissances.
- ✓ Vos capacités rédactionnelles sont confirmées et vous avez une bonne maîtrise de l'orthographe.
- ✓ Vous maîtrisez les logiciels informatiques de la police municipale.
- ✓ Vous assurez la prise en compte et la transmission des consignes entre agents et auprès des responsables.
- ✓ Vous connaissez et appliquez les règles relatives au port, au transport et au stockage de l'armement.

Filière PM – Grade Gardien-Brigadier – Cat C

Temps complet : 1607H annuelles.

Horaires : décalées y compris les week-ends et jours fériés.

Rémunération : rémunération statutaire et le régime indemnitaire afférent à cette catégorie.

Merci d'envoyer votre lettre de motivation et CV :

A l'attention de Madame le Maire

Place de la l'Hôtel de Ville - 93420 Villepinte

Ou

Par email à : courrier@ville-villepinte.fr

au plus tard le 08/03/ 2024